



# LES TRAVAILLEURS DE L'AEROPORT DE LA CCI DE POINTE A PITRE ONT RAISON

**Charles D'ANGELO**, le directeur Général adjoint de l'ACFCI, chargé des affaires sociales a fait appliquer en février 2010 une circulaire ministérielle, sortie le **29 Octobre 2010** et applicable en **Janvier 2011**. **QUEL VOYANT !!!**

Par un tour de passe-passe, il rend ainsi **191 Agents titulaires de la CCI** travaillant à l'aéroport pôle **caraiïbe** non éligibles et non électeurs à la **CPL** : fait dénoncé aujourd'hui par la **CGT-CCI** en France car contraire aux règles sociales définies par la loi.

**Charles D'ANGELO chargé des affaires sociales à l'ACFCI a fait voter une décision en CPN le 27 Octobre 2010 :**

- **Contraire à l'esprit de la loi du 10 Décembre 1952 qui institue les CPN.**
- **Contraire à la loi du 23 Juillet 2010 concernant la réforme des CCI**

Pour valider le projet de la CCI de Pointe à Pitre d'écarter de la nouvelle **CCITIG**, les 191 agents titulaires de la CCI travaillant à l'aéroport

Tous..... sauf **Alain BIEVRE** Directeur Général de l'aéroport qui lui a voté à la **CPL**, en négociant son poste de **DIRECTEUR GENERAL DE LA** Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Iles de Guadeloupe.

**POURQUOI Alain BIEVRE A-T-IL DUPÉ TOUS SES COLLABORATEURS ?**

**LE DECRET N° 2010-1179 du 7 Octobre 2010 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Iles de Guadeloupe dans son article 4 DIT :**

1°) **Les services gérés par les chambres de commerce et d'industrie** de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre sont pris en charge par la chambre de commerce et d'industrie territoriale des îles de Guadeloupe ;

2°) Les biens immobiliers et mobiliers, ainsi que les créances, les droits et obligations des chambres de commerce et d'industrie de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre sont transférés à la chambre de commerce et d'industrie territoriale des îles de Guadeloupe.

Les modalités de ce transfert sont fixées par arrêté du préfet de la Guadeloupe.

**NOU SÉ ON SERVÌS A CCI LAPWENT...FÒ YO KÉ KONTÉ ÈVÈ NOU TOUT !!!**

**MOBILISONS NOUS TOUS POUR FAIRE RECULER  
LE PROJET ETABLI LORS DU CODIR DU 15 Janvier 2010 au CREOLE BEACH**

